

AVENANT N° 6 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par le directeur des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON**
représentée par son président, Monsieur Philippe LESCURE
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 337 535 868 00034

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

6

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 753 808 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 268 260 €, le solde restant s'élève à 485 548 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 90 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 843 808 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 1 378 000€.

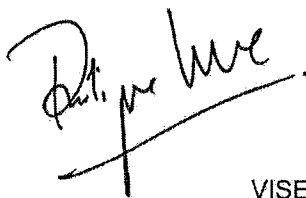
Pour mémoire, la subvention d'un montant de 38 683 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 30 MAI 2016

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE TRIATHLON



LE DIRECTEUR DES SPORTS

La directrice des sports

Laurence LEFEVRE

30/05/16
VISE LE 30/05/16 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ ...2102266610.

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

u

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère		2014		2015		2016		2017	
		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires									
	Nombre de licences	46718		50265	44600	47300		50000	
	Nombre d'ATP	69231		84443	57600	60400		63400	
	Nombre total de licences et d'ATP	115949		134708	102200	107700		113400	
	Nombre et taux de licences féminines	11246 (24,07%)		12576 (25,02%)	9300 (20,85%)	9800 (20,72%)		10300 (20,6%)	
	Nombre et taux de licences en ZUS	(%)		(%)	(%)	(%)		(%)	
	Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	5313 (11,37%)		5957 (11,85%)	(%)	(%)		(%)	
	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	82		124	80	85		90	
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives									
	Solidité financière	16,63		20,81	20,0 %	20,0 %		20,0 %	
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives									
	Rang sportif de la France	1		3	3	3		3	
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs									
	Taux de suivi médical complet - SHIN	94,59%		100%	90%	90%		90%	
	Taux de suivi médical complet - Espoirs	94,74%		97,22%	90%	90%		90%	
Emplois d'avenir									
	Nombre d'emplois d'avenir	14		2	0	0		0	
Lettres de missions signées dans CTS-Web									
	Nombre et taux de lettres de missions signées	18 (85,71%)		2 (10%)					

Objectifs partagés		N-2		N-1		N		N+1	
		Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Indicateur									
Nombre de lettres de missions signées	NB de lettres signées / NB de CTS	95%			100%	100%		100%	
Ecole Française de Triathlon	NB de jeunes (8/19ans)	11137		13460	10000	10500		11300	
Paratriathlon	NB de Paratriathlètes	112		137	120	140		150	
Sport Santé	Nbr de clubs ayant une action avec ARS/DR								
Représentants instances Internationales	Nombre de postes (Bureau exécutif commission comité)	ETU: 6 ITU : 5		ETU : 6 ; ITU : 5	ETU : 6 ITU : 5	ETU : 6 ITU : 5		ETU : 6 ITU : 5	

R.L.

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Performer aux JO de RIO	NB de top 6 série WTS	6	10	6	4	6
Préparer les JO 2020	NB médailles CE Youth	0	1	2	2	2
Préparer les JO 2020	NB finalistes CE, CM Juniors	10	6	6	6	6
Préparer les JO 2020	NB médailles CM U23	1	2	1	1	1
Performer aux JP de RIO	NB médailles CM	3	2	3	4	4
Inciter une politique volontariste de détection et favoriser l'éclosion d'athlètes à potentiel	NB de points obtenus sur le Class Triathlon nécessaires pour intégrer le IATE	172	175	175	175	175
Assurer la formation des cadres techniques	Nb de jour de formation par cadre (DTN-CTL/Entraîneurs/ CTL)	11	11	11	11	11
Professionnalisation	Nb d'emploi crée dans les clubs, CD et CR /an	23	29	15	15	15
Développement Durable	Référents DD régionaux	16	19	20	24	26
Pratique féminine	Nombres de licenciées	11246	13826	9300	9800	10300
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	Taux de suivi médical complet – SHN	95%	100%	90%	90%	90%
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	Taux de suivi médical complet – Espoirs	95%	97,2%	90%	90%	90%
Valoriser l'implication des cadres techniques engagés dans la conduite des objectifs ministériels et fédéraux	NB de CTS concernés	100%	100%			
Performer sur les disciplines reconnues de haut niveau	Rang de la France	1		3	3	3

Handwritten signature

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objetifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Assurer la formation des cadres techniques				
Action 1	32 500 €	7 500 €	7 500 €	25 000 €
Structuration fédérale	32 500 €	7 500 €	7 500 €	25 000 €
Ecole Française de Triathlon				
Action 1	17 500 €	7 000 €	7 000 €	10 500 €
Structuration fédérale	17 500 €	7 000 €	7 000 €	10 500 €
Paratriathlon				
Action 1	10 100 €	0 €	0 €	10 100 €
Structuration fédérale	10 100 €	0 €	0 €	10 100 €
Pratique féminine	49 000 €	18 500 €	18 500 €	30 500 €
Action 1	49 000 €	18 500 €	18 500 €	30 500 €
Structuration fédérale	49 000 €	18 500 €	18 500 €	30 500 €
Développement Durable				
Action 1	4 300 €	0 €	0 €	4 300 €
Structuration fédérale	4 300 €	0 €	0 €	4 300 €
Sport Santé				
Action 1	166 800 €	66 500 €	64 808 €	101 992 €
Structuration fédérale	33 000 €	11 000 €	10 000 €	23 000 €
Action 3	33 000 €	11 000 €	10 000 €	23 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	133 800 €	55 500 €	54 808 €	78 992 €
Accompagnement sanitaire préventif	16 100 €	16 100 €	15 408 €	692 €
Professionnalisation				
Action 1	420 800 €	40 000 €	37 000 €	383 800 €
Structuration fédérale	343 000 €	3 000 €	3 000 €	340 000 €
Action 4	343 000 €	3 000 €	3 000 €	340 000 €
Professionnalisation de l'activité	77 800 €	37 000 €	34 000 €	43 800 €
Performer aux JO de RIO	77 800 €	37 000 €	34 000 €	43 800 €
Action 2	684 000 €	583 500 €	572 000 €	112 000 €
Aides personnalisées (AP)	684 000 €	583 500 €	572 000 €	112 000 €
Soutien aux sportifs (hors AP)	100 000 €	100 000 €	90 000 €	10 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	3 000 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €
	581 000 €	481 500 €	480 000 €	101 000 €

3

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Valoriser l'implication des cadres techniques engagés dans la conduite des objectifs ministériels et fédéraux

Action 2	0 €	0 €	0 €	0 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	0 €	0 €	0 €	0 €
Préparer les JO 2020	0 €	0 €	0 €	0 €
Action 2	65 000 €	38 600 €	38 000 €	27 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	65 000 €	38 600 €	38 000 €	27 000 €
Performers sur les disciplines reconnues de haut niveau	29 000 €	7 700 €	7 000 €	22 000 €
Action 2	29 000 €	7 700 €	7 000 €	22 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	29 000 €	7 700 €	7 000 €	22 000 €
Performer aux JP de RIO	113 700 €	83 600 €	83 000 €	30 700 €
Action 2	113 700 €	83 600 €	83 000 €	30 700 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	113 700 €	83 600 €	83 000 €	30 700 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	9 500 €	5 000 €	4 000 €	5 500 €
Action 1	9 500 €	5 000 €	4 000 €	5 500 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	8 000 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €
Structuration fédérale	1 500 €	0 €	0 €	1 500 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Action 1	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
TOTAL	1 607 200 €	862 900 €	843 808 €	763 392 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

90 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

753 808 €

lu

P.L.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du
Compte :

FED FRANC TRIATHLON GEST COURANT
F F TRIATHLON GESTION COURANTE
2 RUE DE LA JUSTICE
93210 LA PLAINE ST DENIS

Domiciliation : CREDITCOOP PARIS NATION

42559	00008	21022439607	23
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB

Numéro de compte bancaire international (IBAN)

FR 76	4255	9000	0821	0224	3960	723
-------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

FED FRANC TRIATHLON GESTION COURANTE
FF TRIATHLON GESTION COURANTE
2 RUE DE LA JUSTICE
93210 LA PLAINE ST DENIS

CREDITCOOP PARIS NATION

42559 00008 21022439607 23

IBAN / FR7642559000082102243960723

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

CREDIT COOPERATIF
AGENCE DE PARIS NATION
252 BOULEVARD VOLTAIRE
75544 PARIS CEDEX 11

u